



Compte-rendu GNPD du 23 mai 2023

Le Groupe National des personnels de direction s'est réuni pour la troisième fois cette année scolaire.

La réunion initialement prévue le 10 mai s'est tenue le 23 mai autour de 2 thèmes principaux.

1. Revalorisation enseignante : la mise en œuvre du socle et du pacte et le rôle attendu des chefs d'établissement.
2. Réformes pédagogiques : collège, évaluations, LP, lycée.

Le Sgen-CFDT a pu rappeler un certain nombre de principes qu'il défend avec constance.

Nous saluons la relance par le ministre du chantier de la mixité sociale et scolaire mais nous sommes déçus de la faiblesse des annonces qui risque de ne pas permettre de changer la donne sur un sujet de société.

Nous dénonçons un calendrier de mise en place des réformes beaucoup trop contraint pour une mise en place sereine dès la rentrée.

Nous regrettons une communication médiatique qui écrase la pertinence de certains aspects des réformes.

Même si on peut se féliciter du progrès concernant les conditions de rémunération des enseignants (part socle) nous déplorons le manque d'ambition et de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels des établissements et des services déconcentrés. La mise en œuvre du pacte, à laquelle nous sommes opposés sous cette forme et dans cette temporalité va dégrader encore nos conditions d'exercice et mettre à mal nos relations professionnelles avec les équipes enseignantes. Il est par exemple hors de question que des personnels de direction soit évalué sur le nombre de pactes mis en place dans un établissement, puisque ceux-ci reposent sur la libre adhésion des personnels.

La prime pacte que le Sgen-CFDT ne réclamait pas (en effet nous attendons des mesures plus ambitieuses notamment sur l'organisation du travail) ne permettra pas d'atténuer le fort sentiment de découragement des équipes de direction. C'est ce qui nous remonte du terrain. Nous sommes inquiets pour nos collègues qui s'épuisent chaque jour à faire des établissements scolaires des organisations respectueuses de ses acteurs.

LE RCD (remplacement de courte durée) ne résoudra pas toute la problématique des cours perdus. Il manque des ressources dans certaines disciplines qui ne seront pas compensées par le RCD. Certaines académies sont sous dotées d'un point de vue administratif pour faire face à la pénurie d'enseignants. Et là encore ce sont les personnels de direction qui sont face aux demandes légitimes des familles et des élèves pour avoir des enseignants formés et qualifiés.

Concernant la nouvelle 6ème et la réforme de la voie professionnelle. Le développement de la collaboration entre le 1er degré d'une part et la voie professionnelle ne peut qu'être salué s'il permet une meilleure réussite des élèves. Cependant dans la temporalité qui nous est imposée rien ne sera possible sans souplesse et compréhension des réalités de terrain.

Les professeurs des écoles qui souhaiteraient s'investir dans l'accompagnement et le soutien des élèves et ou dans devoirs faits ne pourront le faire qu'en dehors de leur temps de travail. Ce sont les emplois du temps des élèves de 6ème qui risquent d'être alourdis.

Concernant le pacte en voie professionnelle, il est à ce jour insécable. C'est à dire qu'un enseignant prend la totalité du pacte pour réaliser des missions différentes, dont par exemple la présentation aux collégiens de la voie professionnelle. Cela va rendre complexe la gestion pour les équipes de direction des établissements polyvalents qui auront des pactes de différentes nature à proposer.

La question des frais de transport des collégiens vers des établissements professionnels et des entreprises pour favoriser la découverte des métiers n'est pas évoquée. Cela va probablement être un obstacle à la mise en place de cet aspect de la réforme.

De nouvelles évaluations nationales en 4ème vont devoir être faites dès la rentrée 2023. A partir du 11 septembre. On constate la progression des outils de suivi individuels et collectifs des résultats aux évaluations. Cependant c'est pour nous une contrainte à mettre en place dans un délai si proche de la rentrée des élèves.

Enfin nous avons alerté le ministre et ses services sur la mise en place du logiciel OPale qui se fait à marche forcée dans les académies et génère une désorganisation importante des conditions de travail des services d'intendance. Au point que dans certaines académies le paiement des bourses aux familles a été retardé.

--

Laurent Kaufmann

Principal
Secrétaire fédéral
Secteur politiques éducatives et formation professionnelle